

COMMENT METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DU RISQUE BRUIT ?

Mes Ateliers Prévention / Employeur



OBJECTIF

Mettre en place une démarche de prévention du risque bruit



PUBLIC & PREREQUIS

Employeur, dirigeant, directeur, DRH, salarié compétent en santé sécurité

Aucun prérequis

PROGRAMME

- Chiffres clés
- Risque bruit et exposition professionnelle
- Les effets du bruit
- Cadre réglementaire
- Démarche de prévention et outils à disposition
- Aides financières - CRAMIF
- Questions/réponses

MODALITÉS

- Durée : 1 à 2 heures
- En présentiel ou à distance

Calendrier & Inscriptions